

OÙ ET QUAND ?

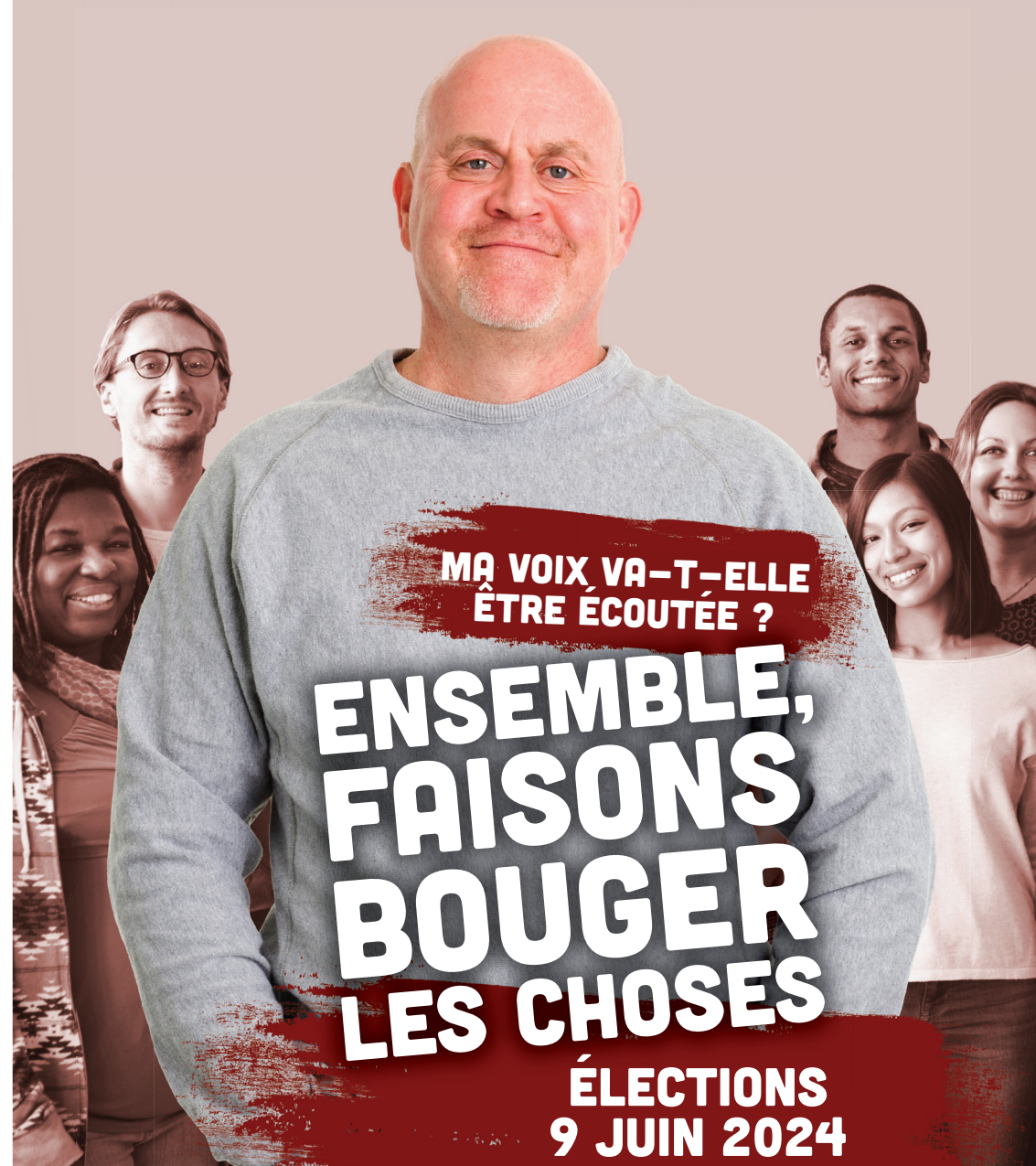
Regardez sur votre convocation pour trouver l'adresse de votre bureau de vote. Apportez votre convocation et votre pièce d'identité le 9 juin. Vous pouvez voter de 8h à 14h, ou jusqu'à 16h si votre commune vote électroniquement.

VOUS N'ÊTES PAS DISPONIBLE ?

Vous êtes trop malade pour vous rendre au bureau de vote ou en voyage à l'étranger le 9 juin ? Avec une procuration, quelqu'un d'autre peut voter à votre place. Vous trouverez la démarche à suivre sur pourquoijevote.be.

VOUS AVEZ PERDU VOTRE CONVOCATION ?

Votre chien a mangé votre convocation électorale ? Ou l'avez-vous égarée ? Demandez à votre commune un nouveau courrier de convocation. C'est possible jusqu'au jour des élections.



VOTRE VOIX COMPTE AUSSI :

Votre voix compte autant que celle des autres.
Ensemble, changeons les choses.

Pour plus d'infos, scannez le code QR ou allez sur pourquoijevote.be.



.be



VOTRE VOIX COMPTE AUSSI :

Votre voix compte autant que celle des autres.
Ensemble, changeons les choses.

Pour plus d'infos, scannez le code QR ou allez sur pourquoijevote.be.



.be

9 JUIN

Le dimanche 9 juin, la Belgique votera pour le Parlement européen, la Chambre des représentants et les Parlements des Régions et des Communautés.

COMMENT CELA SE PRÉSENTE-T-IL EXACTEMENT ?

VOUS HABITEZ DANS LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ?

Dans ce cas, vous votez pour le Parlement européen, le Parlement fédéral et le Parlement bruxellois. Si vous avez choisi un candidat ou un parti néerlandophone pour le Parlement bruxellois, vous votez également pour les membres bruxellois du Parlement flamand.

VOUS HABITEZ EN WALLONIE ?

Dans ce cas, vous votez pour le Parlement européen, le Parlement fédéral et le Parlement wallon. Si vous résidez dans une commune de la Communauté germanophone, vous votez également pour le Parlement de la Communauté germanophone.

VOUS HABITEZ EN FLANDRE ?

Dans ce cas, vous votez pour le Parlement européen, le Parlement fédéral et le Parlement flamand.

VOUS DOUTEZ DE VOTRE IMPACT ?

Vous hésitez à voter. Parce que vous estimez que votre opinion n'est pas suffisamment prise en compte. Ou bien vous avez peu de confiance en la politique. Cela peut arriver et ce n'est pas grave. Mais voter vous permet de faire entendre votre choix. En votant, vous participez à déterminer qui siège dans tous nos parlements. Et vous avez un impact sur le résultat. Cette décision est prise en compte. Ensemble, vous contribuez au changement et vous faites vraiment la différence.

COMMENT VOTER CORRECTEMENT ?

Vous ne pouvez pas choisir si vous votez sur papier ou électroniquement. Cela dépend de la commune où vous résidez.

AVEC UN CRAYON ET DU PAPIER

Vous recevrez un bulletin de vote en papier dans votre bureau de vote. Utilisez le crayon rouge dans l'isoloir pour faire votre choix.

- **Voter pour un parti ?**
Coloriez le cercle en haut de la liste en rouge.
- **Voter pour un ou plusieurs candidats d'un même parti ?**
Coloriez le cercle à côté de leur nom en rouge.

VOTE ÉLECTRONIQUE

Au bureau de vote, vous recevrez une carte. Insérez-la dans l'ordinateur de vote et suivez les étapes à l'écran. Confirmez chaque choix.

ÉTAPE 1 : Choisir un parti

Touchez la zone de vote au-dessus du parti.
La liste du parti s'ouvrira.

ÉTAPE 1 : Donner un vote de liste ou un vote nominatif.

- **Vous souhaitez voter pour le parti ?**
Touchez la zone de vote au-dessus de la liste du parti.
- **Vous souhaitez voter pour un ou plusieurs candidats d'un parti ?**
Touchez la zone de vote à côté de leur nom.

Pour plus d'infos sur comment voter, rendez-vous sur pourquoijevote.be.